



ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE MADAGASCAR

DIRECTION GENERALE

**AVIS DE RECRUTEMENT DES AUDITEURS A LA FORMATION CONTINUE - 7<sup>ème</sup> PROMOTION  
FORMATION DIPLOMANTE (2023 - 2025)**

N°038/23-ENAM/DG

En application des dispositions du Décret n°2014-1620 du 14 octobre 2014 portant réorganisation de l'ENAM, une formation continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés est organisée au titre de l'année de formation 2023 - 2025. Cette formation, prévue pour deux (02) Cycles : Expertise et Approfondissement, programmée pour sept (07) Spécialisations, est destinée aux candidats répondant aux critères ci-dessous. Chaque spécialisation est fixée à Quarante-cinq (45) auditeurs, exceptée celle de la spécialisation TIC en Administration Publique, fixée à Vingt (20) auditeurs.

**1. SYNOPSIS DE FORMATION**

CYCLES	PROFIL D'ENTREE	SPECIALISATIONS	DUREE DE FORMATION	SANCTION
EXPERTISE (Article 39)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent de l'Etat, des CTD ou des EPN du cadre A Echelle A1 Ex-Cat VIII et titulaire d'un BACC + 5 ou titre équivalent ou diplôme de l'ENAM ;</li> <li>- Agent issu du secteur privé titulaire d'un BACC + 5 ou titre équivalent ou diplôme de l'ENAM ;</li> <li>- Atout : Ancienneté de 4 ans dans un poste de responsabilité.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Administration Publique</li> <li>2. Administration Financière</li> <li>3. Diplomatie et Relations Internationales</li> <li>4. TIC dans l'Administration Publique</li> </ol>	1 an	Diplôme de Hautes Etudes en Administration (par Spécialisation)



<b>APPROFONDISSEMENT</b> (Article 40)	- Agent de l'Etat, des CTD ou des EPN du cadre A Echelle A2 Ex-Cat VI et titulaire d'un BACC + 4 ou titre équivalent ou diplôme de l'ENAM ; - Agent issu du secteur privé titulaire d'un BACC + 4 ou titre équivalent ou diplôme de l'ENAM ; - Atout : Ancienneté de 4 ans dans un poste de responsabilité.	1. Administration Territoriale 2. Gestion Publique 3. Marchés Publics	2 ans	Diplôme de fin d'études de l'ENAM (par Spécialisation)
--	---	---	-------	--

## 2. DOSSIERS DE CANDIDATURE : Pièces à fournir

1. Demande manuscrite à adresser à Madame le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar, précisant le cycle et la spécialisation choisie ; 2. Lettre de motivation manuscrite ; 3. CV avec photo récente ; 4. Fiche de renseignements à télécharger en ligne au <a href="http://www.enam.mg">www.enam.mg</a> ou Etat signalétique de service, dûment visé par la hiérarchie de tutelle ; 5. Photocopie CIN certifiée conforme à l'original ;	6. Photocopie du diplôme, certifiée conforme à l'original par l'Etablissement l'ayant délivré ; ou d'un diplôme équivalent avec un arrêté d'équivalence délivré par le Ministère en charge de la Fonction Publique (MTEFPLS) ; 7. Quittance ou Récépissé du Droit de dépôt de dossier ; 8. Trois (03) Enveloppes timbrées PM au nom et à l'adresse du candidat ; 9. Chemise cartonnée : <b>Expertise : Bleue, Approfondissement : Verte.</b>
---	---

## 3. CÔUTS DE LA FORMATION

CYCLE	DROIT DE DEPOT DE DOSSIER (non remboursable en cas de non-admission)	DROIT D'INSCRIPTION	FRAIS DE FORMATION
EXPERTISE	50.000 Ariary (Cinquante mille Ariary)	50.000 Ariary (Cinquante mille Ariary)	4.000.000 Ariary (Quatre millions d'Ariary)
APPROFONDISSEMENT			3.000.000 Ariary (Trois millions d'Ariary)





**NB :**

- Les frais de formation sont pris en charge intégralement par l'Auditeur ;
- Les frais de formation sont à régulariser impérativement au début de la formation. Toutefois, il est possible pour le Cycle d'Approfondissement d'échelonner le paiement par tranche proportionnelle à chaque début d'année de formation, soit en deux (02) tranches ;
- Les droits et frais de formation doivent être réglés en espèce auprès de l'Agence Comptable de l'ENAM ;
- Le dossier complet est à déposer dans une enveloppe Grand Format (A3) au Service de la Scolarité de l'ENAM ou à envoyer par lettre recommandée en date du 10 juillet au 25 août 2023, à l'adresse suivante :

**ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE MADAGASCAR (ENAM)  
DIRECTION GENERALE  
B.P. 1163 – Androhibe – ANTANANARIVO 101**

**4. MODALITES DU TEST DE RECRUTEMENT**

<b>PHASES</b>	<b>MODALITES</b>
1ère Phase	Sélection de dossiers
2ème Phase	Test écrit: 02 matières en une journée Matinée: Sujet d'ordre général Après-midi: Sujet se rapportant à la spécialisation choisie
3ème Phase	Test oral: Sujet se rapportant à la culture générale et aux motivations du candidat



## 5. CALENDRIER SUR LES MODALITES DE RECRUTEMENT DES AUDITEURS

### 5.1. Pour le Cycle d'Expertise

Dépôt de dossier de candidature	12 juillet au 25 août 2023
Test écrit	10 octobre 2023
Test oral	07 au 10 novembre 2023
Affichage des résultats d'admission	29 novembre 2023
Régularisation de la situation administrative et financière des admis	04 au 22 décembre 2023

### 5.2. Pour le Cycle d'Approfondissement

Dépôt de dossier de candidature	12 juillet au 25 août 2023
Test écrit	31 octobre 2023
Test oral	28 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre 2023
Affichage des résultats d'admission	08 décembre 2023
Régularisation de la situation administrative et financière des admis	11 au 29 décembre 2023

*\*Calendrier à titre indicatif et susceptible de modification*

Antananarivo, le 10 JUL. 2023

LE DIRECTEUR GENERAL

